Garantie d'un an supplémentaire

ACHETEZ UN APPAREIL BLOMBERG ET BÉNÉFICIEZ D'UNE ANNÉE DE GARANTIE SUPPLÉMENTAIRE.

MAINTENANT : Garantie pièces et main-d'œuvre de 2 ans

Du 1er avril au 31 décembre 2025

S'applique à la partie « main-d'œuvre » de la garantie

Blomberg®

Un ajustement parfait